

Edito



En s'interrogeant sur leur rapport à la décentralisation, les Chambres de commerce et d'industrie ont montré, lors de cette 6^{ème} Université d'été, leur volonté d'être en prise avec les grands débats qui traversent notre société et ont fait preuve de réactivité et de capacité d'anticipation.

Le nouveau contexte de décentralisation ne se limite pas à un débat entre Etat, Parlement et collectivités locales. Il doit s'ouvrir à d'autres partenaires. Les représentants des chefs d'entreprise que sont les Présidents de CCI sont de ceux là.

Nos échanges, opportunément placés sous le thème "entrepreneurs et développement territorial", ont ainsi permis de traiter de la décentralisation sous l'angle jusque là peu abordé de l'économie.

Associer les dynamismes privés à la mise en œuvre des politiques publiques. L'équation est complexe mais il est aujourd'hui nécessaire de la résoudre.

Il ne saurait, en effet, y avoir de décentralisation sans volet économique. Or, ce volet économique ne sera réussi que si on associe les représentants des entreprises en prenant en compte leurs besoins et leurs attentes. Faire confiance aux entreprises et à leurs représentants pour bâtir le développement économique local et laisser au terrain le soin de dire ce qui est bon pour le développement équilibré et harmonieux des

territoires : tel a été le credo des très nombreux participants à nos travaux, accueillis avec attention par la CCI de Rennes.

Demain, un "tout - région" ne doit pas se substituer à un "tout - Etat", dont nous avons pu mesurer les limites, et les CCI sont légitimes à se positionner comme interlocuteurs économiques des collectivités territoriales.

Ainsi la refonte de l'organisation territoriale est une chance pour les CCI, corps intermédiaire moderne car déjà décentralisé dans son organisation et son fonctionnement. Pour autant, cette rencontre automnale a aussi été l'occasion de rappeler que nos Chambres doivent savoir faire preuve de solidarité et de cohésion autour d'axes définis au plan national. Une vision non pas unique mais homogène pour fédérer les énergies et aider à resituer les besoins des entreprises dans les projets des politiques.

Je souhaite que vous trouviez, dans la lecture de ces actes, compte-rendus fidèles et riches de nos échanges, le témoignage d'une institution prête à relever le défi de la décentralisation.

Jean-François BERNARDIN
Président de l'Assemblée des Chambres Françaises
de Commerce et d'Industrie